



PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais Compte-rendu de la réunion du Bureau du 26 octobre 2023

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, LEVEQUE, PAILLOUX ; MM BERTHELOT, BOURGEOIS, COULON, GAURAT, GUERINET, LAROCHE, PICAULT, POINCLOUX, ROUSSEAU.

Autres personnalités : M. HURAUULT, Sous-préfet de l'arrondissement de Pithiviers.

Absents excusés :

Bureau : MMES CHARVIN, DAUVILLIERS, LEVY ; MM. BARJONET, BRUNEAU, BRISSON.

Autres personnalités : M. BROSSE, Député du Loiret, Mme BESNIER, Vice-présidente du Conseil régional, Mme SAUTREUIL, élue régionale référente, M. GAUDET, Président du Conseil départemental du Loiret, Mme PELHATE, Conseillère départementale, Mme BLECHET, Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Pithiviers, Mme KARCZEWSKI, Sous-préfecture de Pithiviers, Mme RAPHANEL, Conseil départemental du Loiret, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de Développement Territorial, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, Mme VARENNE, Conseil régional, , Mme TREMINTIN-BERTRAND, Trésorière.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 28 septembre 2023 ;
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : dossiers de demande de financement ;
- SAGE Nappe de Beauce : avenant n°5 pour la prolongation de la durée du marché « étude Fusin » ;
- Contrat Local de Santé 2023-2026 : validation du projet de CLS et de la stratégie opérationnelle ;
- Validation de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt *Jeux Pays BORDIER* en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais ;
- Projet Agro Eco Sens : validation de la participation du PETR à la démarche et demande de participation financière ;
- Affaires diverses.

Après avoir accueilli les élus, Mme BEVIERE remercie M. le Sous-préfet de sa présence.

La Présidente donne ensuite lecture de la liste des personnes excusées et du pouvoir reçu :

- Mme CHARVIN donne pouvoir à Mme LEVEQUE.

Constatant que le quorum est atteint, la Présidente passe à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Bureau du 28 septembre 2023

Mme BEVIERE rappelle les points principaux à l'ordre du jour :

- . Présentation de la démarche « AgroEcoSens » portée par la coopérative BCO.
- . CRST 2022-2028 : 7 dossiers, dont 1 dans le cadre d'A VOS ID.
- . Délibération SAGE Nappe de Beauce pour l'organisation d'un évènement de restitution de l'étude Auxilia.
- . Délibération SAGE Nappe de Beauce pour le lancement d'une étude de mise à jour pour le déplacement des forages proximaux de l'Aigre.
- . Débat sur la mise en œuvre du projet « Jeu Pays BORDIER ».

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : dossiers de demande de financement

Mme BEVIERE indique qu'il n'y a finalement pas de dossier à présenter aujourd'hui, les projets n'étant pas assez matures pour être évoqués au Bureau. Ils seront étudiés en novembre.

SAGE Nappe de Beauce : avenant n°5 pour la prolongation de la durée du marché « étude Fusin »

Mme BEVIERE indique qu'il s'agit du 5^{ème} avenant pour cette étude décidée en janvier 2018. Les difficultés rencontrées, notamment pendant la période COVID, lors de laquelle les études de terrain n'ont pas pu être effectuées, le prestataire qui a été absent longtemps à cause d'une grave maladie, font que le calendrier n'est toujours pas respecté.

Il s'agit donc ici de solliciter un report de 6 mois pour permettre la finalisation de l'étude, soit à la fin du mois de mai 2024, au lieu de la fin du mois de novembre 2023.

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Contrat Local de Santé 2023-2026 : validation du projet de CLS et de la stratégie opérationnelle

Mme BEVIERE rappelle qu'il s'agit du 3^{ème} contrat que le territoire pourrait signer avec l'Agence Régionale de Santé. Les Contrats Locaux de Santé (CLS) font partie d'un contexte réglementaire, aux côtés de lois, de stratégies nationales, de projets régionaux de santé, etc. Le second CLS vient de se terminer en septembre 2023. Sans attendre cette date, le PETR a sollicité une évaluation de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) sur le volet qualitatif (enquête et évaluation des points forts et points faibles de la démarche). L'évaluation quantitative a été réalisée en interne.

En parallèle, le PETR a organisé plusieurs réunions de co-élaboration du projet de CLS.

L'objectif global vise à favoriser une meilleure prise en charge des patients et une meilleure mise en réseau permettant, notamment, de mettre en œuvre des actions de promotion et de sensibilisation dans le domaine de la santé.

La Présidente passe la parole à Christophe DE LA MURE, l'animateur du CLS, qui résume le projet de stratégie, tel qu'il émane des travaux de concertation.

4 piliers fondateurs :

- partenariat opérationnel CLS/CPTS,
- partenariat opérationnel CLS/Centre hospitalier de Pithiviers,
- public cible et actions envers les jeunes, les parents et les familles,
- une communication claire, intelligible et adaptée)

5 axes stratégiques :

- Mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé
- Eviter les ruptures de prise en charge, développer les parcours de santé
- Mise en réseau
- Attractivité du territoire
- Conseil local en santé mentale (CLSM) ; cet axe sera travaillé en parallèle du CLS, dans le cadre du déploiement du CLSM de l'Orléanais, avec toute les difficultés que cela comporte, notamment au niveau du financement donc de l'animation.,

Mme BEVIERE le remercie de cette présentation.

M. le Sous-préfet fait remarquer que dans le cadre de la nouvelle candidature du Contrat de Ville de Pithiviers, il serait pertinent d'inciter les acteurs locaux à proposer des actions de santé dans les quartiers prioritaires.

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Validation de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Jeux Pays BORDIER en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais

Mme BEVIERE rappelle la tenue du débat lors du Bureau du mois dernier. Les élus étant favorables à la candidature du PETR et de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais, il s'agit aujourd'hui de délibérer.

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Projet Agro Eco Sens : validation de la participation du PETR à la démarche et demande de participation financière

Mme BEVIERE rappelle que la coopérative BCO, représentée par M. DELAUNAY, directeur technique et M. SAGOT, Vice-président, est venue présenter son projet lors du Bureau précédent. La Présidente rappelle très brièvement les enjeux et objectifs du projet. Les élus étant favorables à l'intégration du PETR dans le consortium constitué spécifiquement sur ce projet, au portage de 2 actions concernant tout le territoire du Pays, il s'agit, ici encore, de délibérer.

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

En marge de ce projet, M. BOURGEOIS évoque les difficultés à mettre en œuvre des corridors écologiques entre les communes, dans le cadre du PLUi de la CC de la Plaine du Nord Loiret. Il est précisé ici que le terme « corridors écologiques » n'a pas la signification réglementaire que l'on trouve lors de la mise en place d'un PLUi.

Affaires diverses

- Volontaire Technique en Administration (VTA).

Mme BEVIERE passe la parole à M. le Sous-préfet, qui évoque le dispositif des VTA.

Il s'agit d'une offre d'ingénierie soutenue par l'Etat à hauteur de 20 000€ (15 000€ pour l'employeur et 5 000€ pour le jeune pour ses frais d'installation) pour aider à recruter des jeunes diplômés, de 18 à 30 ans, avec BAC+2 minimum. Les missions durent de 12 à 18 mois.

Ce dispositif est ouvert aux EPCI, aux communes, aux PETR, et à des structures portant des postes mutualisés pour le compte de plusieurs collectivités.

Sont notamment visés les jeunes diplômés en droit public ou droit des collectivités locales, gestion de projets, urbanisme, ingénierie des travaux publics, développement territorial, géographie, etc.

Des infos sont disponibles sur le site de l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT) : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-volontariat-territorial-en-administration-470#scrollNav-6>

- Trophées de l'Innovation Territoriale 2024.

Mme BEVIERE indique avoir reçu cet appel à candidature de la part de l'Association Nationale des Pays et des Pôles (ANPP), auquel le PETR pourrait répondre. Il est proposé de présenter le projet de coopération transnationale sur le tourisme et le handicap.

Un deuxième projet pourrait être envisagé, celui de la création de la filière bois énergie, si toutefois le fait que la démarche soit naissante n'est pas un frein.

- Territoire d'industrie.

M. le Sous-préfet indique que l'Entente Economique Nord Loiret a déposé sa candidature pour une nouvelle convention.

- Plaquette de communication.

M. COULON indique que l'association Cultivons l'Avenir du Pithiverais (CAP) envisage de remettre à jour la plaquette de présentation générique du territoire. Il rappelle qu'il s'agit d'un gros travail si l'on veut rendre ce document opérationnel pour valoriser le territoire.

Ce document permet en effet de communiquer sur les marqueurs forts du territoire en termes de loisirs, culture, services à la population, etc.

David VOYER indique que dans le cadre du CLS, il avait été envisagé cette mise à jour. C'est une des actions de la nouvelle stratégie.

- Démarche d'accompagnement de la restauration collective.

Mme BEVIERE fait un point d'étape sur cette démarche menée avec la Chambre d'agriculture, et par ailleurs financée par le biais de la compensation agricole (entreprise QUARTUS installée sur la zone d'activités de Boisseaux).

7 sites sont aujourd'hui accompagnés. M. BOURGEOIS précise que la CC de la Plaine du Nord Loiret n'a pas fait appel à la Chambre d'agriculture pour la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres.

Le Lycée Jean de la Taille œuvre lui aussi sur l'approvisionnement en produits locaux.

- Terres de sources.

Mme BEVIERE indique que la Chambre d'agriculture organise une visite à Rennes les 5 et 6 décembre prochains, pour permettre des échanges avec les élus référents de la Métropole, les agriculteurs et acheteurs impliqués, ainsi que des gestionnaires de restauration collective. Les personnes intéressées par ce déplacement doivent se faire connaître.

- Assises régionales de l'eau.

Mme BEVIERE fait part de cette manifestation organisée par la Région Centre-Val de Loire le 7 novembre prochain à Tours.

- Recrutements.

Mme BEVIERE fait part des grandes difficultés de recrutement, en particulier pour l'animation du CTEC. L'offre est à pourvoir depuis plus d'un an.

M. ROUSSEAU commente les profils de 2 candidates auditionnées récemment, mais qui n'ont malheureusement pas donné lieu à embauche.

Pour l'évaluation du programme LEADER 2014-2020, un prochain rdv est envisagé avec un étudiant de l'Université d'Orléans.

- Prochaine réunion.

Le prochain Bureau se tiendra le lundi 20 novembre à 17h30, dans les locaux du PETR. Un sondage sera fait néanmoins, pour s'assurer que le quorum pourrait être atteint.

- Ateliers OSONS LA TRANSITION.

Mme BEVIERE rappelle la tenue du second atelier OSONS LA TRANSITION, qui se tiendra le mercredi 15 novembre de 18h à 20h45, à Puiseaux. Les personnes n'ayant pas pu assister à l'atelier n°1 peuvent toutefois participer aux 3 prochains ateliers.

- Fermeture de la ligne de fret ferroviaire.

M. ROUSSEAU informe les membres du Bureau que la ligne Les Aubrais-Pithiviers-Engenville va être fermée ou est déjà fermée. D'importants travaux sont à envisager, pour près de 50 000 000 €.

M. le Sous-préfet indique qu'un financement dans le cadre du futur CPER est envisagé.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 15h55.

Monique BEVIERE, Présidente